

Petite histoire du...



REGROUPEMENT
LES **SAGES-FEMMES**
DU QUÉBEC

du milieu du 20^e siècle
à aujourd'hui



Milieu du 20^e siècle aux années 1970

À partir des années 1950, de plus en plus de femmes accouchent à l'hôpital plutôt qu'à domicile.

Dès l'introduction de l'assurance hospitalisation en 1962, 95% des femmes accouchent à l'hôpital.

Au même moment, on remarque une «industrialisation de l'accouchement» ainsi que la «prise en charge» des femmes enceintes et qui accouchent

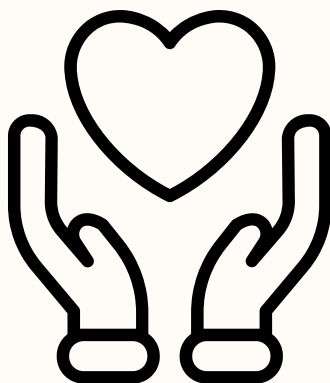


1970

Il s'amorce au Québec un mouvement critique féministe envers la pratique obstétricale et la surmédicalisation.

Des femmes décident d'accoucher à la maison; souvent seules, mais parfois guidées par des femmes aptes à les aider.

De façon autodidacte ou empirique, certaines de ces praticiennes sont devenues celles que nous nommons aujourd'hui sages-femmes



1980

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) organise des colloques «Accoucher ou se faire accoucher» dans toutes les régions du Québec, mobilisant environ 10 000 personnes.

Deux recommandations importantes sont énoncées : la légalisation des sages-femmes et la mise sur pied de maisons de naissance.

1982

Les sages-femmes québécoises se regroupent.



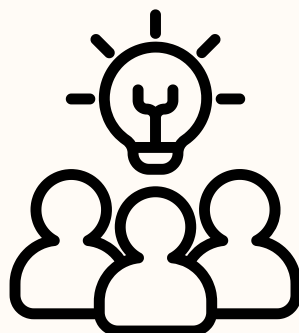
1986

Les sages-femmes fondent L'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes (AQSFP). Elles organisent la pratique, se donnent un code de déontologie et posent les bases de l'organisation de leur profession.

La première maternité menée par des sages-femmes est créée à Puvirnituk >Δ^ςσ>^ςᵇ

1987

La Commission Rochon reconnaît la pertinence d'intégrer les sages-femmes dans le réseau public québécois de la santé.



1990

La loi 4, permettant l'expérimentation de la pratique sage-femme dans des projets pilotes, est adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) invite les centres de santé et les centres locaux de services sociaux (CLSC) à présenter des projets pilotes de pratique sage-femme.

Les sages-femmes occuperont les locaux dès janvier 1994

La Maison des naissances est maintenant une réalité

(R.P.) GATINEAU - La Maison des naissances est maintenant une réalité et pourra accueillir ses premières usagères vers le mois de mars 1994.

L'annonce a été rendue officielle vendredi dernier par le CLSC Des Draveurs alors que son président, Roger Paradis, a fait le point sur le projet pilote de la Maison des

Gilles Gélinas, se dit optimiste quant à l'objectif de la première année, soit 60 accouchements. "Notre vitesse de croisière pourra atteindre jusqu'à 250 accouchements par année à compter de la deuxième année" de poursuivre le D.G.

Celui-ci soutient qu'il n'y aura aucun problème

avec le centre Hospitalier de Gatineau. "Le Centre Hospitalier de Gatineau, tout comme le CLSC Le Moulin et la Régie Régionale ont offert leur expertise et leur support tout au long du développement de ce projet", d'ajouter M. Gélinas.

Dès janvier, le CLSC Des Draveurs présentera

des rencontres publiques d'information à l'intention des usagères et de leur famille à Maniwaki, Fort-Coulonge, Buckingham et Gatineau.

"Nous serons en mesure de recevoir les premières inscriptions à la fin du mois de janvier 1994", de conclure Gilles Gélinas.

1995

Après plus de quinze années d'activité, *l'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes* (AQSFP) se dissout, de même que *l'Association des sages-femmes diplômées du Québec* pour ensuite fonder le **Regroupement Les sages-femmes du Québec**.

Cette étape marque l'affirmation du rôle des sages-femmes dans le système de santé québécois.

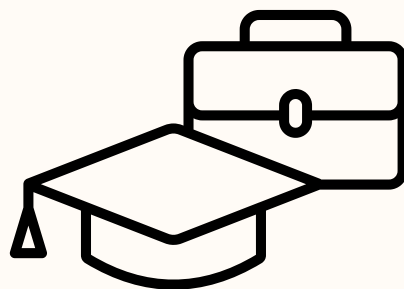
RSFQ
*Regroupement
Les Sages-femmes
du Québec*

1999

L'adoption de la Loi sur les sages-femmes est enfin votée. On reconnaît officiellement les sages-femmes comme des professionnelles autonomes au Québec.

La formation universitaire pour les sages-femmes à l'Université du Québec à Trois-Rivières est lancée.

L'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ) débute son mandat.



2004

Une première entente est signée à Montréal entre un centre hospitalier et une maison de naissance. Les femmes peuvent maintenant accoucher à l'hôpital en étant accompagnées par une sage-femme.

Le MSSS signe une entente avec le RSFQ.

2005

Les assurances professionnelles permettent désormais aux sages-femmes d'aller assister une personne enceinte à son domicile.



2009

Le RSFQ conclut une entente de service avec la Fédération des Professionnelles de la Confédération des syndicats nationaux (FP-CSN) afin de bénéficier de son expertise et de l'appui des Conseils centraux de la CSN.

La Coalition pour la pratique sage-femme est relancée.



Et aujourd'hui?

Le RSFQ est fier de représenter...

- ♡ **+ de 300** sages-femmes à travers la province, rattaché·e·s à...
- ♡ **22** maisons de naissance et services sages-femmes, sans compter les services en communautés autochtones et en périnatalité sociale
- ♡ **4126** suivis complets ont ainsi été réalisés dans la dernière année



2 mai 2025

Aujourd'hui souligne 30 ans de luttes,
de représentations, de négociations,
de mobilisations, de changements, de
défis.

Mais avant tout, 30 ans de
bienveillance, de connexion, de fierté
et de solidarité.

